

22^e CALM DES RETROUVAILLES SOUS LE SIGNE DE L'OPTIMISME

DENIS POULET



Faisant brièvement référence à la pandémie, la ministre Isabelle Charest a déclaré aux congressistes : « Nous avons pu voir à quel point vous avez été proactifs et créatifs. À quel point aussi les loisirs et le sport sont importants. [...] Votre apport est immense. »
Photo : Hélène Gamache



Le maire de Trois-Rivières Jean Lamarche était l'hôte de la Conférence. « En raison de votre niveau d'engagement, votre passion et votre rigueur, vous êtes indispensables au monde politique », a-t-il confié à ses invités.
Photo : Hélène Gamache

Les retrouvailles en personne et en virtuel auxquelles a donné lieu la 22^e Conférence annuelle du loisir municipal (CALM), qui s'est déroulée à Trois-Rivières les 6 et 7 octobre, ont été empreintes d'un grand plaisir de partager les multiples expériences vécues depuis le début de la pandémie et ont été marquées d'un indéniable optimisme pour l'avenir du loisir municipal.

Aux quelque 210 délégués sur place, venus de tous les coins de la province, se sont ajoutés plus de 150 professionnels du loisir municipal qui ont pu assister à distance à l'un ou l'autre des moments marquants de cette conférence. Pour la première fois en effet, la CALM était offerte sous forme bimodale. Manon Lanneville, présidente de l'AQLM, n'a pas manqué de souligner, dans son mot d'ouverture, que « notre Conférence rejoint ainsi plus de monde et est plus ouverte que jamais ».

Faisant référence au thème de la Conférence, « Les trois savoirs en loisir », Mme Lanneville a déclaré que, au cours de la pandémie, « le savoir, le savoir-faire et le savoir-être se sont alliés chez les professionnels en loisir pour leur permettre de composer avec certaines pratiques de loisir devenues plus populaires ou même tout à fait nouvelles et répondre aux besoins émergents ».

Dans son mot d'accueil, Jean Lamarche, maire de Trois-Rivières, a souligné de belle façon la contribution des professionnels en

loisir au service public : « La personne que j'appelle le plus souvent, c'est ma directrice de la culture, des loisirs et de la vie communautaire. En raison de votre niveau d'engagement, votre passion et votre rigueur, vous êtes indispensables au monde politique. »

Lors du banquet du mercredi soir, Mme Lanneville a mentionné que le réseau de l'AQLM s'était élargi pendant la crise sanitaire. « Le réseau nous a permis de nous faire connaître davantage, mais il nous a aussi permis d'écouter, d'agrandir notre champ d'action et de moduler nos interventions, a-t-elle soutenu. Les efforts des deux dernières années mèneront possiblement à la gestion de changements durables en loisir municipal. » Elle a loué la qualité du partenariat qui s'est développé pendant la pandémie : « Je crois vraiment que nos liens se sont consolidés au cours des dernières années. Le mot partenariat trouve ici pleinement son sens. »

Des propos qu'a aussitôt endossés la ministre Isabelle Charest, responsable du dossier des loisirs et des sports, dans une brève allocution très spontanée. « L'AQLM est un partenaire exemplaire, a affirmé la ministre. Nous avons pu voir à quel point vous avez été proactifs et créatifs. À quel point aussi les loisirs et le sport sont importants. [...] Votre apport est immense. »

LE PLAISIR DES RETROUVAILLES





UNE GRANDE PALETTE DE SUJETS

Au cours des deux journées, les participants ont pu visiter le nouveau Colisée de Trois-Rivières et l'amphithéâtre Cogeco, assister à trois conférences et à 27 présentations professionnelles. Les changements climatiques et le développement durable sont des sujets qui sont revenus dans plusieurs ateliers, mais la palette était plus large : camps de jour, femmes et filles en loisir, leadership, soutien à la vie associative, sécurité alimentaire, analyse des risques dans les activités nautiques, nouvelles technologies, médiation culturelle, conversion d'un lieu patrimonial en atelier de théâtre et bien d'autres thèmes étaient aussi au menu.

L'atelier le plus populaire a été celui qui portait sur « les nouvelles tendances en installations et lieux de sport, loisir et vie active », animé par Benoit Girardin, président de LBB Stratégies (voir à ce sujet l'article de M. Girardin à la p. 11); 87 personnes y ont assisté sur place. Autre atelier populaire, « La gestion des équipes dans l'après-pandémie : se réinventer ou agoniser? », avec 82 inscrits. Cet atelier était animé par Patrick Lalonde, d'Icarium Groupe Conseil.

Au Salon des exposants, 52 entreprises et organismes ont présenté leurs produits et services aux congressistes, aussi bien à distance que sur place.

L'AQLM a par ailleurs attribué 10 trophées Otium dans le cadre de sa cérémonie de remise des prix Excellence et remis, au nom de l'Association canadienne des parcs et loisirs, le Prix de la présidence de cette organisation à une personnalité québécoise pour la première fois (voir p. 46).

L'assemblée générale annuelle de l'AQLM, qui se déroule habituellement dans le cadre de la CALM, avait été reportée au 29 octobre, en mode virtuel.

TAUX DE SATISFACTION ÉLEVÉ EN PRÉSENTIEL, UN PEU MOINS EN VIRTUEL

En raison de la formule bimodale, deux sondages d'évaluation étaient proposés : un pour les participants sur place, l'autre pour les participants à distance. Cent quarante-six personnes ont répondu au premier et 59 au second.

Dans le premier sondage, le taux de satisfaction à l'endroit de l'ensemble des activités du programme dépasse les 98 % (« très satisfaits » et « satisfaits » confondus). Le maître de cérémonie Yann Imbault a été très apprécié (75 % de « très satisfaits » et 19 % de « satisfaits »). Par ailleurs, les présentations les plus prisées ont été celles de Carol Allain (conférence sur l'après-COVID et le monde du travail) avec un taux de plus de 72 % de « très satisfaits » et de 21 % de « satisfaits », et du clown humanitaire Guillaume Vermette (conférence d'ouverture), qui a fait le bonheur de 89 % des répondants (48 % de « très satisfaits » et 41 % de « satisfaits »).

En virtuel, le taux de satisfaction est moins élevé, de l'ordre de 73 % (17 % de « très satisfaits » et 56 % de « satisfaits »), en raison surtout de plusieurs pépins techniques : difficultés de connexion, interruptions de transmission, liens non fonctionnels, problèmes de son, etc. Par contre, il était possible de visionner diverses activités du programme « en rattrapage » et la plupart souhaitent le maintien de la formule, avec des améliorations : « À conserver pour les prochaines années pour ceux qui ne peuvent se permettre le luxe de se déplacer », a commenté une participante.

La prochaine CALM aura lieu à Saint-Hyacinthe du 4 au 7 octobre 2022.



L'AQLM a aussi renoué avec la normalité en publiant une brochure spéciale en hommage aux lauréats et lauréates de la cuvée 2021, encartée dans le présent numéro d'Agora Forum en version papier. On y trouve notamment des photos de la remise des trophées Otium ainsi que le texte de présentation de chaque lauréat et lauréate.

L'AQLM REMET 10 TROPHÉES OTIUM

LAQLM À L'ŒUVRE

L'attribution des prix Excellence de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) a repris son cours normal cette année, après une année 2020 perturbée par la pandémie, où l'AQLM n'avait pu décerner que quatre prix « Spécial pandémie ». La cérémonie qui s'est déroulée le 6 octobre au Centre d'événements et de congrès interactifs (CECI) de Trois-Rivières, dans le cadre de la 22^e Conférence annuelle du loisir municipal, a cette fois couronné 10 lauréats, qui ont ainsi reçu le trophée Otium. De plus, l'AQLM en a profité pour remettre, au nom de l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL), le prestigieux Prix de la présidence de cette organisation à une figure bien connue du milieu du loisir public québécois.

PRIX EXCELLENCE 2021

- Excellence académique — niveau collégial : **Vincent Lévesque**, Cégep de Rivière-du-Loup.
- Excellence académique — niveau universitaire : **Audrey-Anne Pâquet**, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Soutien à l'innovation et au développement, associé corporatif : **Sport et Loisir de l'île de Montréal (SLIM)** pour la production de *Prêt pour l'aventure*, un guide qui présente les principales étapes de conception, de développement et de gestion d'une initiative de prêt de matériel.
- Soutien à l'innovation et au développement, associé commercial : la firme **Atmosphère** pour l'installation dans la ville de Deux-Montagnes de deux toilettes écologiques dans les parcs Mikhaël-Kingsbury et Louis-Warren.
- Municipalités de moins de 10 000 habitants : la **Ville de Lac-Mégantic** pour la création de l'Espace jeunesse Desjardins, un lieu destiné aux jeunes de la région, qui regroupe un parc de planche à roulettes, une piste à rouleaux ainsi que des aires de jeu libre et de détente. (Voir la fiche de réalisation exemplaire à la page 32)
- Municipalités ou arrondissements de 10 000 à 24 999 habitants : la **Ville de Belœil** pour l'aménagement et l'animation du Plateau Michel-Brault, un espace vert public où l'on projette notamment des films en plein air.
- Municipalités ou arrondissements de 25 000 à 74 999 habitants : la **Ville de Val-d'Or** pour la construction du Centre multisport Fournier, une infrastructure conçue en partenariat avec le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois et la communauté valdorienne. (Voir la fiche de réalisation exemplaire à la page 34)
- Municipalités ou arrondissements de 75 000 habitants ou plus : la **Ville de Repentigny** pour la production d'un outil de référence et de communication à l'intention des cols bleus qui travaillent dans les nombreux parcs et sur les nombreux terrains sportifs de la ville.
- Réalisations professionnelles : **Claude Guérin**, de la Ville de Rosemère
- Soutien au bénévolat : la **Ville de Lorraine** pour l'organisation d'un gala virtuel en hommage aux bénévoles le 10 juin 2021.



De gauche à droite, 1^{re} rangée : Mme **Audrey-Anne Paquet** (UQTR); M. **Frédéric Beaudry** (Repentigny); M. **Thibault Hugueny** (Sport et Loisir de l'île de Montréal); M. **Mario Quesnel** (Deux-Montagnes/ Atmosphère); M. **Claude Guérin** (Rosemère); M. **Denis Brisebois** (Raymond, Chabot, Grant, Thornton – commanditaire).

2^e rangée : Mme **Julie Desjardins** (Repentigny); Mme **Diane Lavoie** (maireesse de Belœil); Mme **Chantal Label** (Belœil); Mme **Isabel Moreau** (Lorraine); Mme **Edith Proulx** (Lorraine); M. **Luc Lavoie** (Val-d'Or); M. **Pierre Corbeil** (maire de Val-d'Or); M. **Stéphane Sylvestre** (Atmosphère); Mme **Julie Morin** (maireesse de Lac-Mégantic), Mme **Valérie Couture** (Lac-Mégantic).

Absent : M. **Vincent Lévesque** (Cégep de Rivière-du-Loup).

Photo : Étienne Boisvert



Pierre Morin
Photo : Étienne Boisvert

LE PRIX DE LA PRÉSIDENTIE DE L'ACPL À PIERRE MORIN

Pierre Morin est une figure bien connue du milieu du loisir québécois depuis plusieurs décennies. Il a joué un rôle éminemment important dans la création de l'AQLM en 1999, puis dans celle de l'Alliance québécoise du loisir public en 2007. En 2015, l'AQLM reconnaissait sa contribution exceptionnelle au développement du loisir public québécois en le nommant Grand Bâtitteur.

Le travail de M. Morin a aussi eu une envergure nationale. De 2001 à 2003, il a représenté l'ACPL au CA de l'AQLM, il a été membre du CA de l'ACPL de 1998 à 2005, il a été directeur du programme Sogo Active de ParticipAction de 2009 à 2012. En 2013, il fondait le Réseau Accès Participation, qui a constitué une sorte de relais québécois des programmes nationaux de promotion de l'activité physique.

M. Morin est le premier lauréat québécois du Prix de la présidence de l'ACPL depuis la création de cette récompense en 2014. André Thibault et Marc-André Lavigne ont pour leur part reçu le Prix d'excellence de l'ACPL en 2015 et 2016 respectivement.

Offrez la beauté, la nature et l'aventure!

Le parcours ninja de la nouvelle gamme nature Canopée



goelan.com
1 888 878-3431

GO-ÉLAN
Pour que le jeu continue